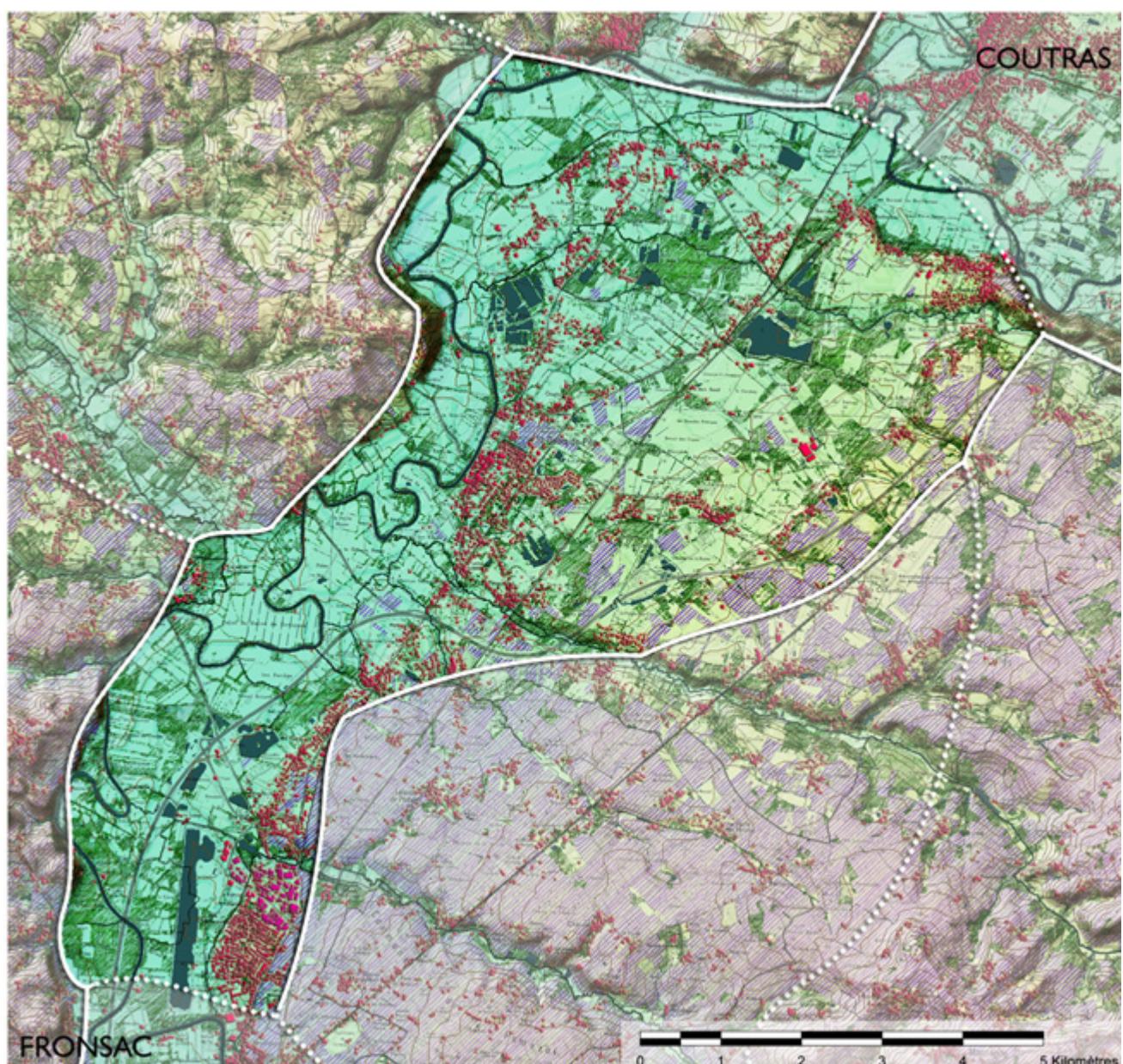
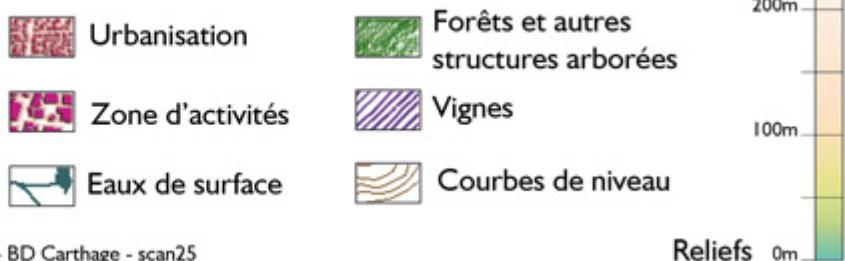


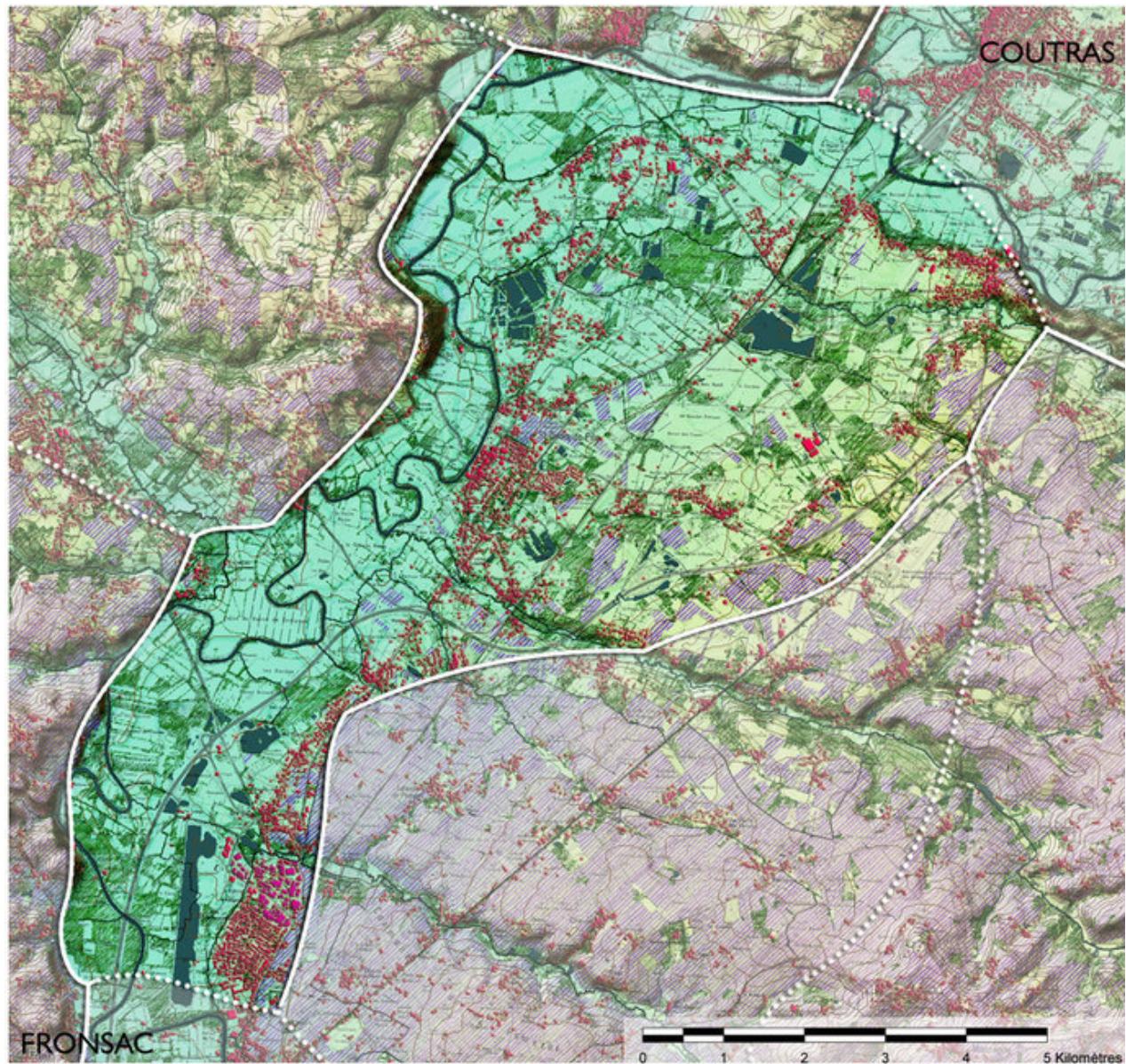
E3. La vallée de l'Isle

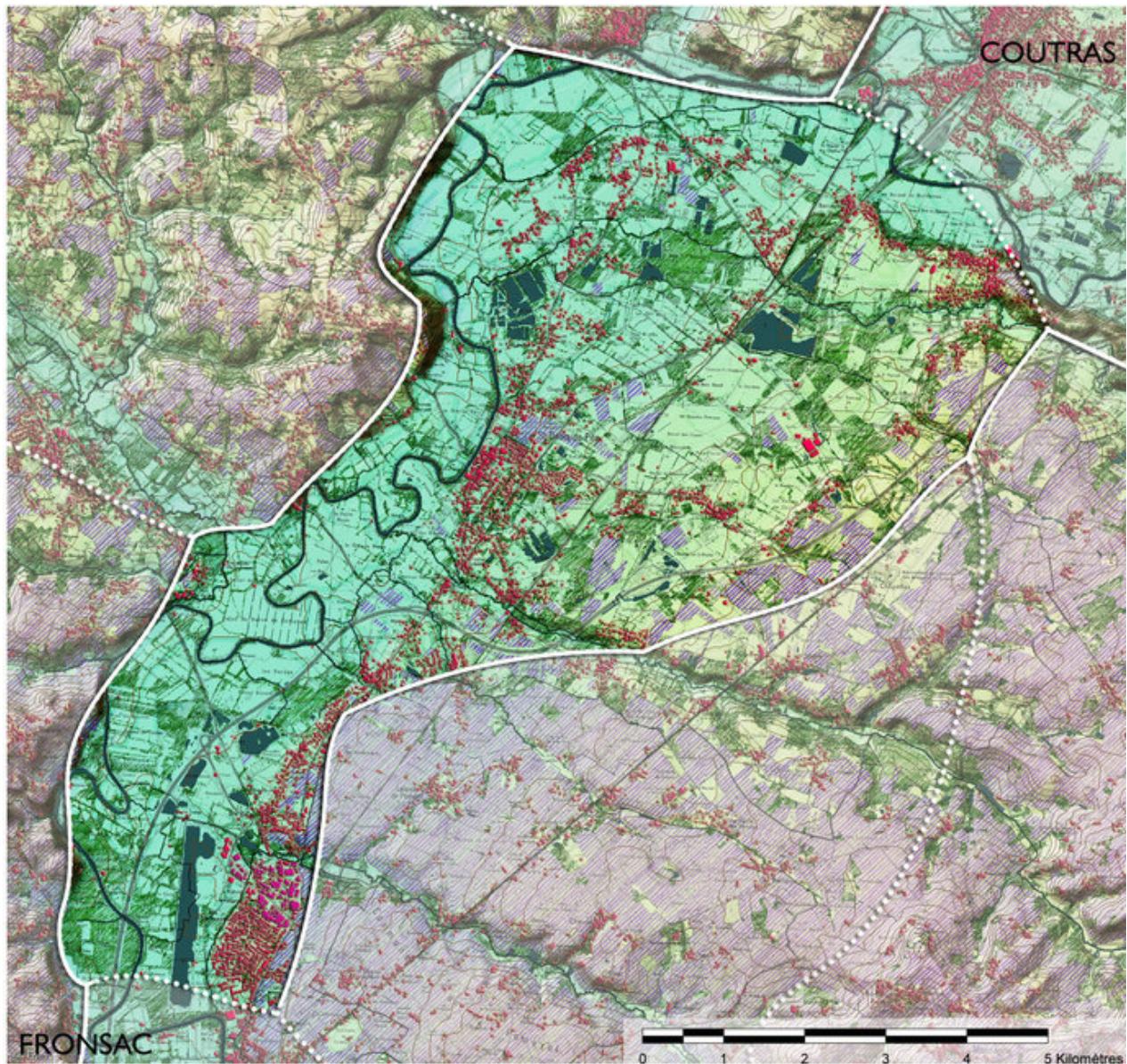
+

Légende

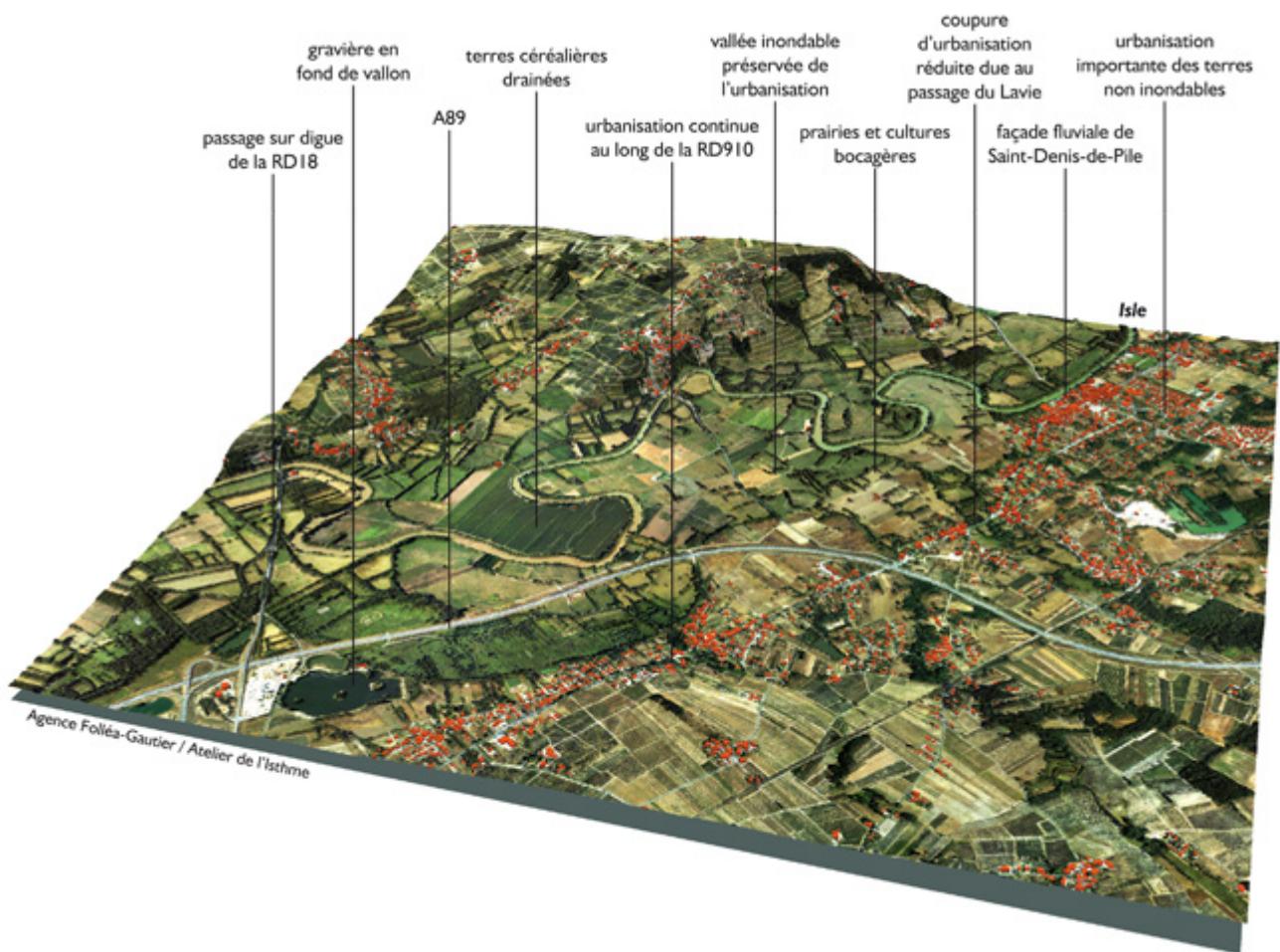
- Limite franche d'unité de paysage
- Limite progressive d'unité de paysage





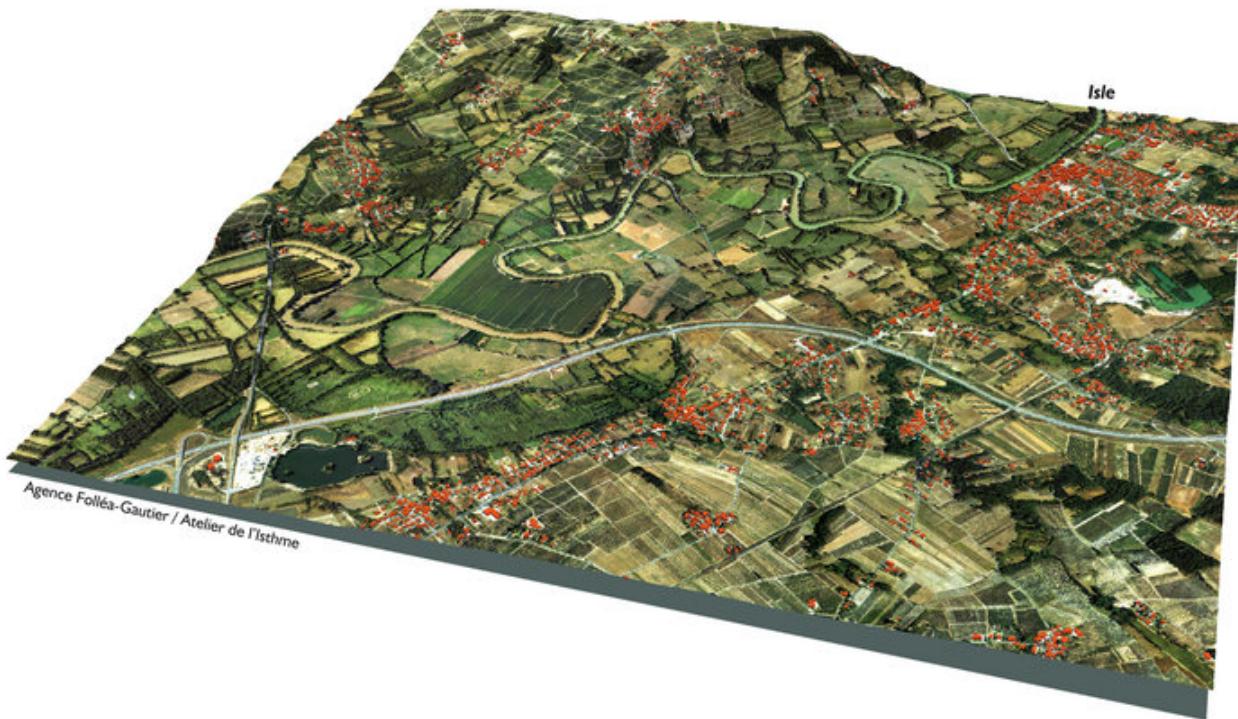


+



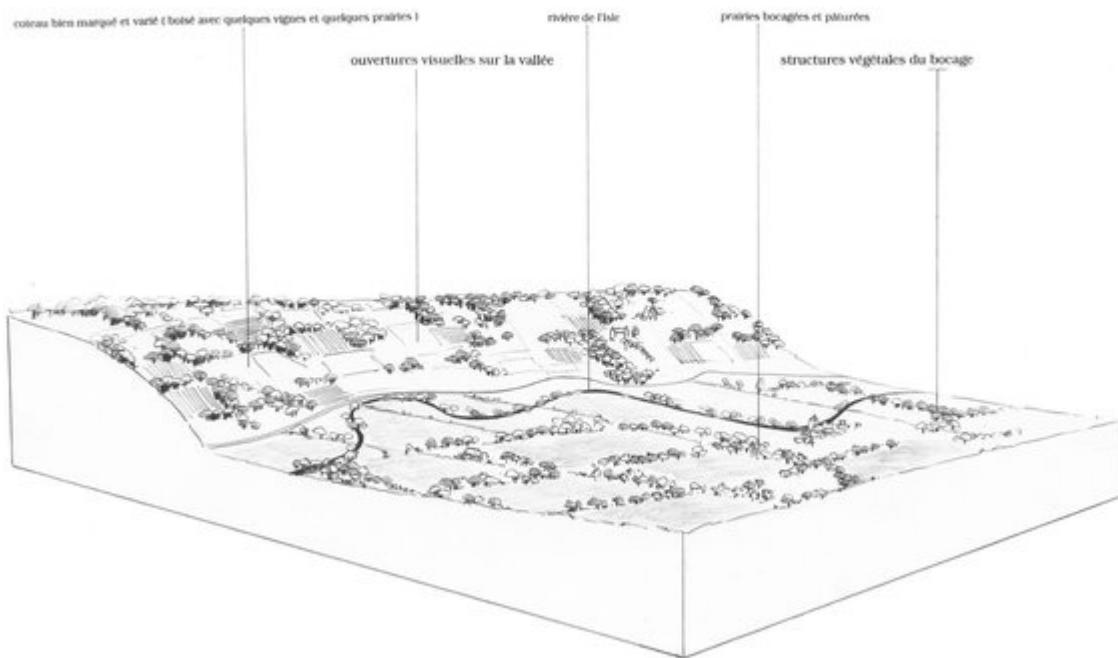
Agence Follié-Gautier / Atelier de l'Isthme







Après sa confluence avec la Dronne et avant qu'elle ne se jette dans la Dordogne, la vallée de l'Isle forme de nombreux méandres, errant d'un bord à l'autre de son lit où l'on devine les traces d'anciens bras morts au fil d'une douzaine de kilomètres. Ce large terrain de jeu du cours d'eau est resté exempt d'urbanisation : bien qu'important, le bâti se concentre en rive gauche, au pied des pentes du Pomerol et au long de la RD910. C'est un paysage de cultures et de prairies bocagères qui se dessine à proximité des berges, sur ces terres humides aux milieux naturels riches.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Un paysage de prairies et de cultures, à la trame végétale riche



L'ample plaine s'étend en contrebas du coteau de Bonzac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les fortes pluies révèlent parfois l'ampleur du lit majeur de l'Isle - Bonzac
crédits : Agence Folléa-Gautier



La pratique de la pâture maintient de larges espaces ouverts - Sablons
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le lit majeur de l'Isle s'étend sur environ deux kilomètres de large, laissant à la rivière suffisamment d'espace pour développer d'amples méandres, et les terrains alluviaux humides de ce fond de vallée sont propices à l'exploitation agricole, aussi bien sous la forme de pâtures que de cultures. Ce sont donc des paysages très verdoyants qui se lovent au sein des courbes de la rivière : une majorité de prairies accompagnées de hautes haies arborées composent ce territoire.



Une petite mare dans la vallée à Sablons
crédits : Agence Folléa-Gautier



Depuis les hauteurs on perçoit à peine le bâti, mais les trames végétales sont bien lisibles - Bonzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Une vraie trame bocagère organise ici des paysages agréables : réseaux de haies, canaux de drainage, petites mares, bosquets de feuillus... Ces terres agricoles présentent des éléments variés, les cultures comme les prairies s'inscrivant dans un ensemble cohérent et bien composé.

L'absence de presque toute trace d'urbanisation dans le lit inondable de la rivière participe également de cette qualité des paysages de la vallée : depuis le coteau abrupt de la rive droite, on perçoit une composition uniquement végétale.

Des bourgs fluviaux connectés à la rivière

Les deux exceptions évidentes sont Guîtres et Saint-Denis-de-Pile : bourgs fluviaux implantés sur les berges mêmes de l'Isle, ils constituent le patrimoine urbain de la vallée, présentant de riches façades bâties.



Les façades de Guîtres s'étagent, des quais maçonnés jusqu'au toit de l'abbatiale
crédits : Agence Folléa-Gautier

Si Guîtres se développe davantage sur les hauteurs, elle s'ouvre tout de même clairement sur la rivière. Sous la silhouette massive de l'abbatiale, le coteau bâti s'offre à la vue, toitures et murs de soutènement se succédant jusqu'aux berges, où un large quai maçonné accueille un mail planté de platanes (sujets à une taille sévère et radicale).



Les berges bâties de Saint-Denis-de-Pile offrent un rapport direct et agréable à la rivière
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les rives boisées et enherbées forment un lieu de promenade agréable - Saint-Denis-de-Pile
crédits : Agence Folléa-Gautier

Saint-Denis-de-Pile, au contraire, est installée entièrement sur les basses terres inondables. Si la façade bâtie est également de qualité - avec une église tout aussi massive - sa découverte est moins spectaculaire, puisque, à défaut de coteau, on ne perçoit qu'une frange extérieure de la ville. Mais le rapport à la rivière est tout à fait intéressant : point de quai maçonné ici, mais des berges enherbées qui descendent doucement dans l'eau. De petits pontons flottants perpendiculaires au cours d'eau assurent les besoins logistiques, tandis que de nombreux arbres agrémentent cet espace.

Un couloir urbain quasi-continu



La ville s'étend de façon lâche au fil de la RD910 - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier



De trop rares terres cultivées préservent quelques ouvertures - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Sur les terrains plus élevés, abrités des crues de la rivière, l'urbanisation s'est développée sans retenue : le long de la RD910, les coupures d'urbanisation se font rares, et sont peu affirmées. Seuls quelques ruisseaux, affluents de l'Isle, permettent encore de préserver des espaces de respiration dans ce corridor bâti (la Barbanne, le Lavie, le ruisseau de Mauriens). Cette urbanisation est constituée presque exclusivement de logements pavillonnaires individuels, implantés autour de la route, au cœur de leur parcelle. A l'exception de Saint-Denis-de-Pile, on ne trouve donc presque pas de centre urbain

constitué sur cet axe : aucun lieu de vie n'est accessible aux riverains, et la voiture devient rapidement indispensable au quotidien.

Des équipements périurbains accompagnés d'espaces d'aménités



Une voirie ample dessert la zone d'activités des Dagueys - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le vaste parc de stationnement a bénéficié d'un traitement végétal valorisant - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier



La plage aménagée, au nord du lac des Dagueys - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les berges du lac sont aménagées en parc - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le passage en viaduc de l'autoroute A89 a permis de préserver des zones humides - Saillans
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au sud, avant la confluence avec la Dordogne, l'Isle et sa vallée connaissent l'influence de Libourne, et ces espaces ont donc été investis par des équipements destinés à la population des environs. D'une part, au bord de cette même RD910, une inévitable zone d'activités de grande ampleur s'étend aux côtés d'un quartier pavillonnaire également assez étendu. D'autre part, le lac des Dagueys, dans la vallée, accueille Libourne-Plage, site de loisirs réunissant parc, promenades, aménagements de baignade et zone naturelle.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

- [Green square] Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- [Blue square with white stars] Paysages d'exception à caractère naturel
- [Dark green square] Reliefs marquants
- [Yellow square with black wavy line] Routes-paysages
- [White square with blue wavy line] Coupures d'urbanisation
- [White square with blue square] Sites bâtis remarquables
- [Yellow star] Patrimoine architectural et urbain

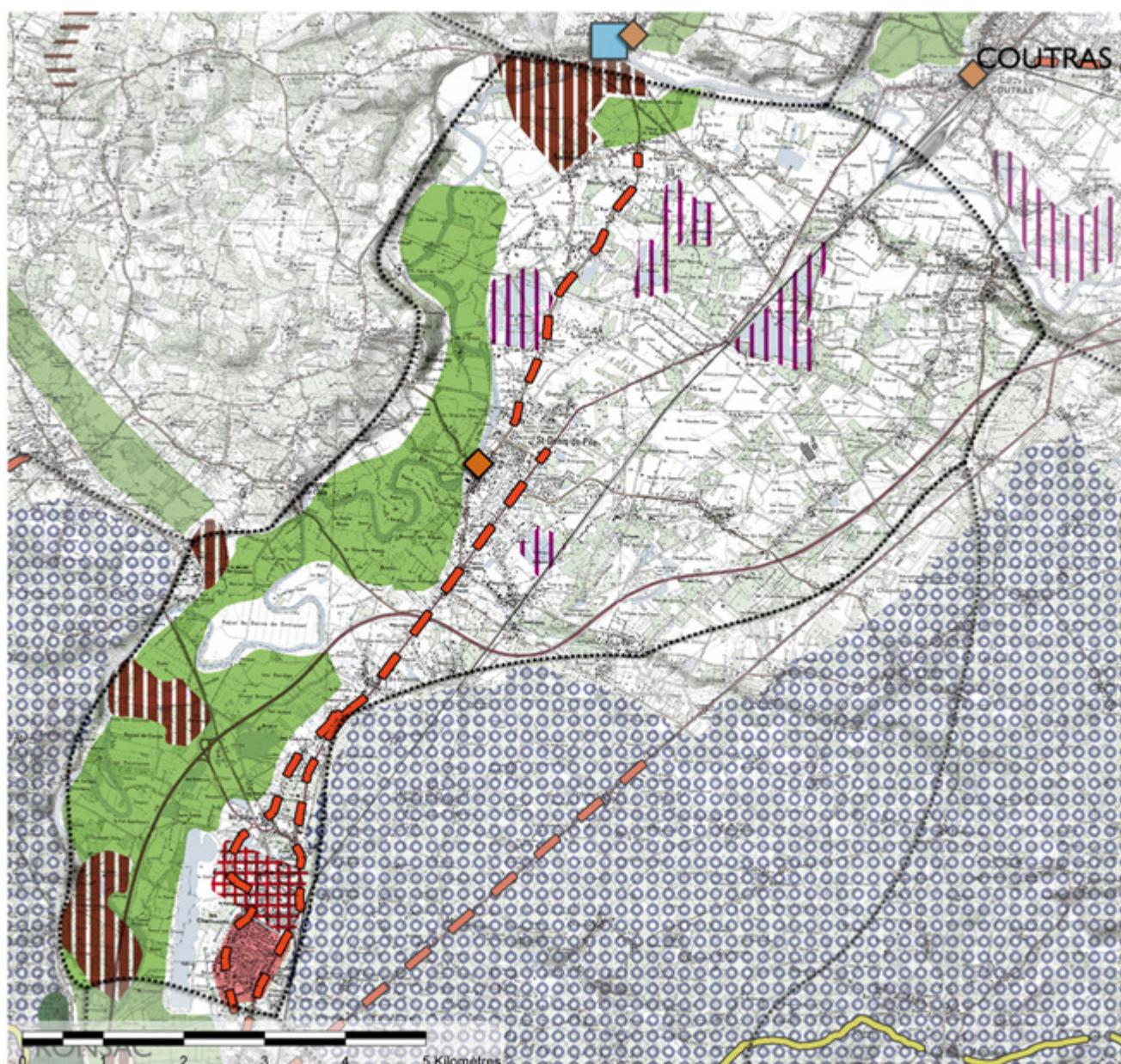
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

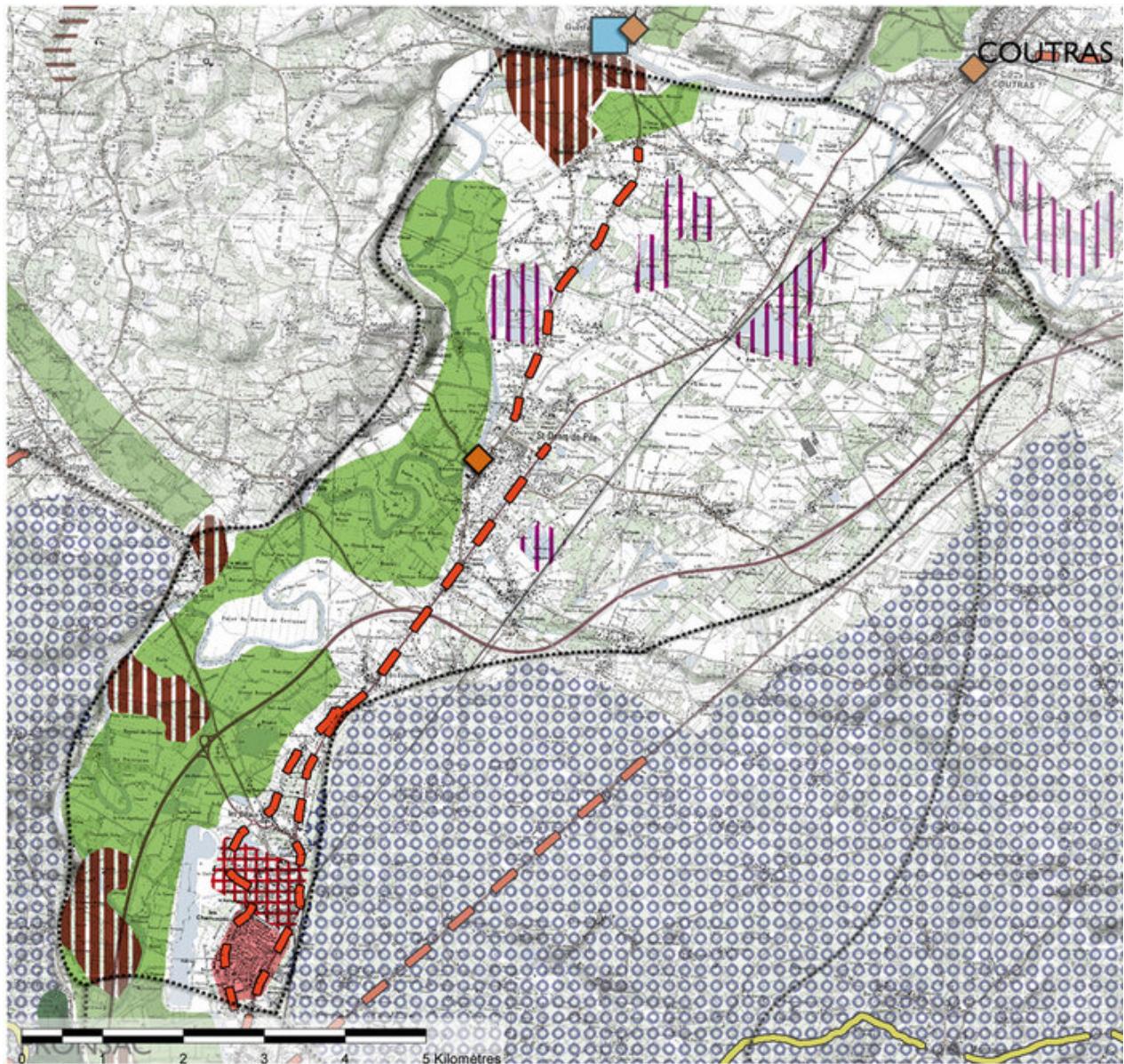
- [Blue square with white circles] Paysages à dominante viticole
- [Orange square with white grid] Inscription des activités industrielles dans le paysage
- [Yellow square with black wavy line] Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- [Orange diamond] Ports et berges

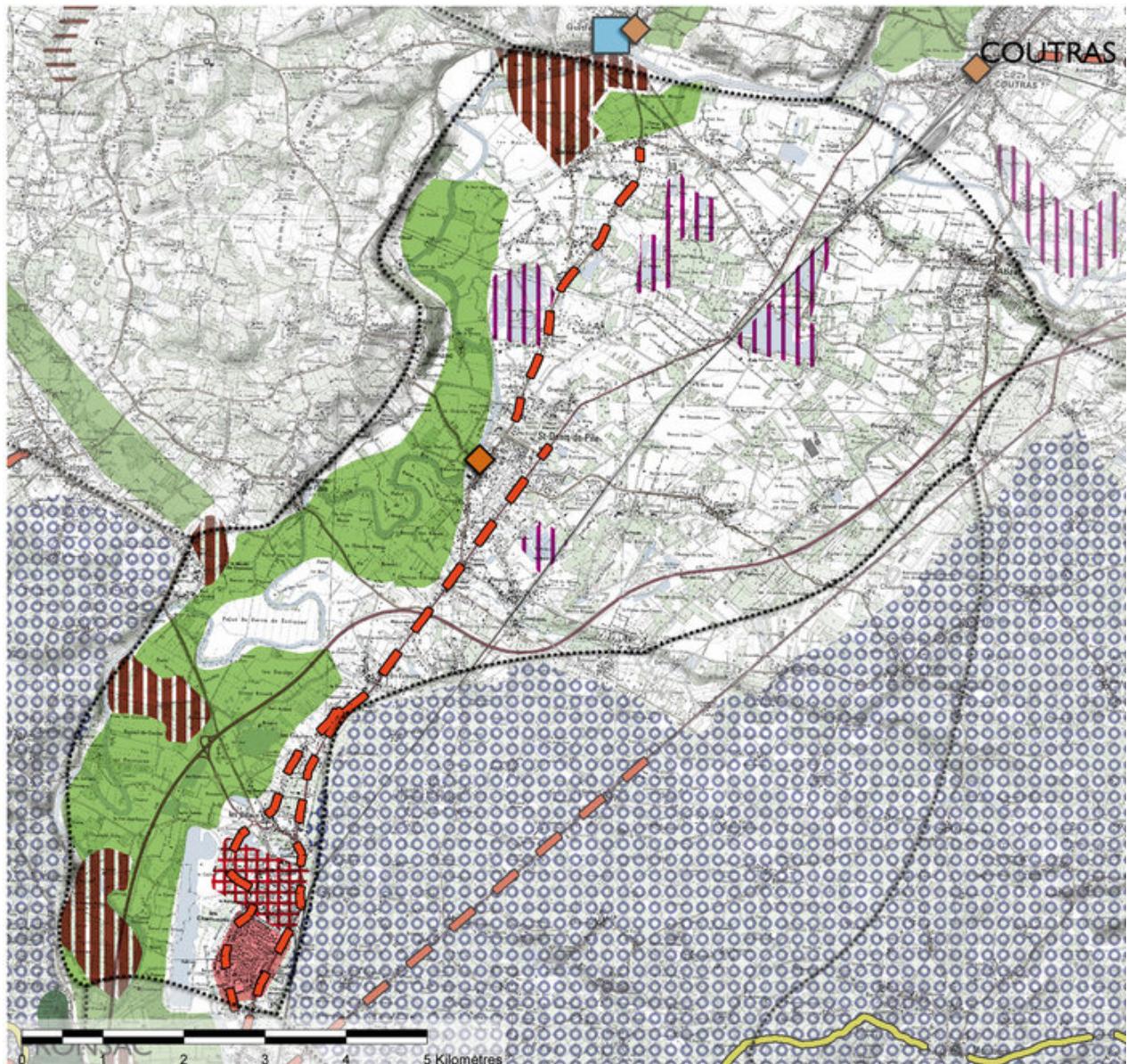
ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- [Red square with white grid] Zones commerciales et d'activités
- [Red square] Extensions urbaines
- [Yellow square with black wavy line] Entrées et traversées de villes et villages

- [Dashed red line] Urbanisation linéaire
 - [Vertical purple bars] Carrières et gravières
 - [Dotted brown squares] Paysages de monocultures
 - [Horizontal grey lines] Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
 - [Vertical brown bars] Peupleraies
-
- [Dashed grey line] Limite du département
 - [Dotted black line] Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection/préservation



Les haies en réseau font la qualité écologique et paysagère de la vallée de l'Isle - Bonzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les prairies et le réseau des haies bocagères : repérage et protection des haies et arbres isolés, entretien et renouvellement des arbres, maintien de la continuité des corridors écologiques locaux, protection des prairies contre leur mise en culture.

Les coupures d'urbanisation sur la RD910 : maintien des respirations par la définition de zones non constructibles, valorisation des ouvertures, aménagement de points de vue.

Enjeux de valorisation/création



Les milieux de la vallée sont marqués par l'emprise de l'eau - Saint-Denis-de-Pile
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les zones humides de la vallée : création d'itinéraires protégés de découverte des milieux humides, préservation des zones d'expansion de crues.



La qualité des berges n'est pas mise en valeur par la vétusté de certains pontons - Saint-Denis-de-Pile
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les berges à Guîtres et à Saint-Denis-de-Pile : protection du patrimoine bâti, aménagement de la voirie sur berge,

valorisation des quais et pontons.

Enjeux de réhabilitation/requalification



L'architecture des extensions urbaines permet rarement leur inscription dans les paysages locaux - Libourne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le bâti au fil de la RD910 : arrêt de la construction linéaire, maintien de fenêtres paysagères par la définition de zones non constructibles, revalorisation des haies et clôtures sur route et des emprises routières.